

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le sept Septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Bélâbre, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur LAROCHE Laurent, Maire de Bélâbre.**

Présents : Laurent LAROCHE, Maire, Laurence BARITAUD, Annie BRULON, Paul JEANNEAU, Susanne MARCHAND, Jacques MARTINAUD, Alain NEVIERE, Sylviane OUVRARD, Marie-Jeanne MAILLOCHON, Sandra DUBOS, Vincent MANTEAU, Jean-Marc POUGET.

Absents Excusés : Stéphane LEONARD, Florian CHIRON.

Secrétaires de Séance : Laurence BARITAUD, Jean-Marc POUGET.

Ordres du jour :

- Accessibilité
- FAR 2016
- Subventions Associations
- Voirie : signalisation et réglementation d'utilisation des chemins
- Acquisitions de terrains
- Travaux en cours
- Temps d'Activités Périscolaires 2015/2016
- questions diverses.

Ouverture de la séance à 20 heures.

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant au Conseil Municipal leur accord pour modifier l'ordre du jour afin que Mr Benoit DUTHEIL qui représentait la commune de Bélâbre à une réunion à Pouligny-St-Pierre, puisse exposer au Conseil Municipal le projet de nouvelle carte des cours d'eau proposé par l'administration. Le Conseil, à l'unanimité, donne son accord.

Monsieur le Maire procède à la lecture du compte rendu de la séance du 1^{er} juillet 2015.

Il nous alerte qu'une décision devra être prise au sujet du plan d'eau et que la visite de celui de St Genou n'était pas concluante, la taille de ce plan d'eau étant beaucoup plus importante que celui de Bélâbre. Un ingénieur doit être contacté.

Il précise aussi que malgré la reconduction du contrat de Virginie JEANNETON, celui-ci arrivera à terme en août 2016.

Le compte rendu de la séance du 1^{er} juillet est approuvé à l'unanimité.

MODIFICATION DES COURS D'EAU

Messieurs DUTHEIL Benoit, MAILLOCHON Benoit ainsi que Mademoiselle POUZET Amandine ont participé à une réunion informant la population sur une nouvelle carte des cours d'eau. Un plan nous est fourni, présentant les modifications et Mr DUTHEIL nous explique les raisons de son désaccord, ce qui entraîne une délibération sur la contestation de cette nouvelle carte.

A l'unanimité le conseil vote pour la contestation.

ACCESSIBILITE

En ce qui concerne les travaux facilitant l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite des établissements recevant du public, le gouvernement accorde un délai supplémentaire en proposant un Agenda d'Accessibilité Programmé.

Le conseil accepte à l'unanimité ce calendrier.

FAR 2016

Suite à la réorganisation du canton, la répartition des subventions n'est pas encore connue. Ce qui n'empêche pas la commune de proposer plusieurs devis pour l'achat de matériel d'entretien des parcs et jardins.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Des subventions de 150€ pour l'Association du Patrimoine et 50€ pour la Maison Familiale du Lochois sont acceptées à l'unanimité, mais il est rappelé que toutes demandes sans projet seront refusées.

VOIRIE : SIGNALISATION ET REGLEMENTATION D'UTILISATION DES CHEMINS DE TERRE

Après avoir constaté que certains chemins de terre étaient abimés, le conseil vote à l'unanimité un engagement de discussion pour mettre en place une réglementation d'utilisation des chemins à certaines saisons.

ACQUISITION DE TERRAIN

Vote à l'unanimité pour l'achat du terrain d'Elodie DEPARDIEU.

Le conseil refuse l'offre de Mr COUTURAUD qui concerne la revente à la commune d'une parcelle de terre (aujourd'hui goudronnée) qui a déjà été payée.

Un problème est à régulariser rapidement sur l'échange de terrain entre Stéphane DESVILLETTE et la commune. Le géomètre traitant cette affaire aurait oublié de faire signer les documents.

TRAVAUX EN COURS

Les travaux d'électrification de l'Avenue Jean-Jaurès et du carrefour de la Mairie avancent et le SDEI nous suggère de prolonger les travaux rue Victor Hugo sur toute sa longueur.

Les mats de l'éclairage public seront bordeaux, ainsi que les lanternes.

Alain précise que les aménagements de certains massifs de la commune avaient été appréciés par les touristes.

TAP 2015/2016

Le bilan de l'année passée est satisfaisant grâce à la bonne gestion de Susanne et aussi à l'investissement de nombreux bénévoles. 85 enfants sont concernés.

Mme GIRAUDET Christiane est mise à disposition de la Commune pour assurer la direction et l'animation des TAP.

Alison CHARPENTIER est recrutée comme agent non titulaire contractuel pour 3H/semaine.

QUESTIONS DIVERSES

PNR

Mr le Maire nous encourage à prendre connaissance des compte-rendus de comité syndical et de réunion de bureau joints dans notre dossier.

BIP TV

Mr le Maire nous annonce que la chaîne de télévision nous demande une subvention de 1€ par habitant, le conseil trouve cette demande exagérée et ne souhaite pas donner une suite favorable à cette demande.

SIGNALISATION CABINET MEDICAL

Pour 128€, 2 panneaux seront ajoutés sur les supports existants pour signaler la direction du Cabinet Médical.

COURRIER DE MR ET MME LAVIGNE

Par un courrier, Mr et Mme LAVIGNE demandent la possibilité d'acquérir le bâtiment de l'ancienne coopérative pour développer leur activité de traiteur. Le conseil décide de répondre favorablement à cette dernière, sous réserve d'une estimation du bâtiment, cette décision a été voté et accepté à l'unanimité par bulletin secret.

DEMANDE D'EMPLOI

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'une administrée l'a sollicité pour un emploi en contrat d'avenir au sein de l'école. Aucun poste n'étant à pourvoir pour l'instant, le conseil décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande.

ARRETE DE PERIL

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il a été informé que deux maisons menacent ruine sur la commune de Bélâbre et qu'il est nécessaire d'agir au plus vite pour la protection des riverains. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, charge Mr le Maire d'avertir les propriétaires de ces bâtiments qu'un arrêté de péril sera pris par la commune si les travaux nécessaires à la mise en sécurité de ceux-ci ne sont pas effectués dans les plus brefs délais.

LES POULES

Châteauroux Métropole nous félicite pour les poules. A ce sujet un recadrage et une organisation sont à mettre en place pour que les poules de l'école ne manquent ni de nourriture ni d'eau.

COURSE CYCLISTE

Mr le Maire a rencontré Mr DENIS Clément le responsable des courses COMC, il nous propose pour octobre 2016, d'être la ville départ du championnat de France de cyclisme, Bélâbre - Usson du Poitou, et en 2017 la ville d'arrivée de cette même course. Une rencontre devra être fixée avec Mr CLEMENT et le comité des fêtes pour informations supplémentaires.

TELEPHONE MOBIL

Le Conseil Municipal évoque le problème de réception téléphonique sur le territoire de la commune, Mr le Maire fera part de ce soucis lors de la prochaine réunion de la Communauté de Communes Marche Occitane-Val d'Anglin.

CALENDRIER

Ce même jour Laurent fait part au Conseil qu'il a fait la connaissance du nouveau Sous-Préfet, Mr Jean-Yves LALLART, celui-ci viendra rencontrer les divers conseils municipaux de toutes les communes de l'Arrondissement dans les prochaines semaines.

11 septembre. Réunion country

14 septembre. Réunion de cantine. 18 h.

16 septembre. Révision des listes électorales.

29 septembre. Réunion de la Communauté de Communes Marche Occitane-Val d'Anglin

Le Conseil Municipal fixe la date du 16 janvier 2016 pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Prochain conseil le 2 novembre 2015 à 20 heures.

Fin de séance à 23 h 23.